



ORGANIZAÇÃO MUNDIAL DE SAÚDE
ESCRITÓRIO REGIONAL AFRICANO

COMITE REGIONAL DE L'AFRIQUE

AFR/RC53/16b
4 septembre 2003

Cinquante-troisième session
Johannesbourg, Afrique du Sud, 1^{er} - 5 septembre 2003

ORIGINAL : ANGLAIS

Point 11.2 de l'ordre du jour

RAPPORT DE LA TABLE RONDE No 2
MATERNITE SANS RISQUE : AMELIORER L'ACCES
AUX SOINS OBSTETRICAUX D'URGENCE

INTRODUCTION

1. La table ronde sur le thème *Maternité sans risque : améliorer l'accès aux soins obstétricaux d'urgence* s'est tenue le 4 septembre 2003. Son but était de déterminer les principales mesures à prendre pour améliorer l'accès aux soins obstétricaux d'urgence dans la Région africaine. Au total, 74 délégués ont participé à cette réunion qui a été présidée par le Dr Aida Libombo, Ministre adjoint de la Santé du Mozambique, et coprésidée par le Dr Kwaku Afriye, Ministre de la Santé du Ghana. La discussion a été animée par le Professeur Kasonde.

2. Le Dr Doyin Oluwole, Directeur de la Division de la Santé de la famille et Santé génésique, et le Dr Aida Theolamira de Nobreza Libombo, qui présidait la réunion, ont formulé des remarques liminaires sur la question. Le Professeur Kasonde a présenté un exposé définissant :

- a) l'ampleur du problème de la mortalité maternelle;
- b) les mesures prises dans la perspective de la maternité sans risque;
- c) un cadre pour améliorer les soins obstétricaux d'urgence;
- d) les points essentiels à examiner.

POINTS DE DISCUSSION

3. Les participants ont débattu des questions suivantes :

- a) mesures à prendre pour créer et maintenir un système complet de soins obstétricaux d'urgence;
- b) comment mieux sensibiliser les communautés et les instances nationales et internationales à l'ampleur de la morbidité et de la mortalité maternelles et néonatales;

- c) comment améliorer les compétences des professionnels de la santé actuellement en service pour qu'ils dispensent des soins obstétricaux d'urgence en leur transférant les fonctions et les activités qui s'y rapportent, implications de cette stratégie sur le plan des ressources humaines, matérielles et financières;
- d) comment assurer une allocation et une utilisation appropriées des ressources afin de renforcer les services obstétricaux d'urgence, mesures à prendre pour garantir la disponibilité des fournitures, des médicaments et du matériel essentiels, y compris du sang non contaminé;
- e) éléments d'un plan de préparation et d'intervention en matière d'urgences obstétricales au niveau de la communauté;
- f) stratégies qui pourraient être adoptées pour renforcer le rôle de la communauté dans les efforts visant à faire en sorte que les femmes soient assistées par du personnel qualifié pendant l'accouchement.

POINTS SOULEVES

4. Les points suivants ont été soulevés :

4.1 *Mesures à prendre pour créer et maintenir un système complet de soins obstétricaux d'urgence*

- a) volonté politique appuyée par des actions continues de plaidoyer, y compris volonté des pouvoirs publics d'assurer des services obstétricaux gratuits;
- b) participation des communautés et des hommes à l'organisation des services;
- c) préparation aux urgences obstétricales chez les professionnels et au sein de la communauté, notamment ensembles de prestations pour la préparation aux urgences obstétricales dans les hôpitaux;
- d) liens entre la communauté et les services de santé;
- e) systèmes alternatifs de financement pour améliorer l'accès aux soins;
- f) systèmes d'assurances ou plans de paiement différé;
- g) évaluations des besoins afin de déterminer les lacunes des prestations;
- h) mise en place de systèmes de communication radio avec postes émetteurs-récepteurs et de services de transport d'urgence appropriés;
- i) systèmes efficaces de contrôle et d'évaluation.

4.2 *Comment mieux sensibiliser les communautés et les instances nationales et internationales à l'ampleur de la morbidité et de la mortalité maternelles et néonatales*

Il faudrait :

- a) sensibiliser les communautés;
- b) sensibiliser les membres des gouvernements et les parlementaires au problème de la santé maternelle et réorienter les ressources affectées à des opérations militaires au profit de stratégies pour la survie des mères;
- c) sensibiliser les administrateurs sanitaires à la nécessité de promouvoir résolument la maternité sans risque et d'allouer les ressources nécessaires à cette fin;
- d) inciter les associations communautaires et les ONG concernées à organiser des actions de plaidoyer pour l'amélioration de la santé maternelle;
- e) évaluer les besoins à satisfaire pour des services communautaires de maternité sans risque et de soins obstétricaux d'urgence;
- f) créer une journée nationale de la maternité sans risque, par exemple pour le jour de la fête des mères en mai.

4.3 *Comment améliorer les compétences des professionnels de la santé actuellement en service pour qu'ils dispensent des soins obstétricaux d'urgence en leur transférant les fonctions et les activités qui s'y rapportent. Implications de cette stratégie sur le plan des ressources humaines, matérielles et financières.*

Il faudrait :

- a) réexaminer les programmes de formation des sages-femmes pour y inclure les soins obstétricaux d'urgence;
- b) former les généralistes et les personnels paramédicaux aux soins obstétricaux d'urgence (par exemple les techniciens en chirurgie au Mozambique) ;
- c) autoriser les généralistes à pratiquer des césariennes;
- d) autoriser les personnels infirmiers et les sages-femmes à pratiquer des injections par voie intraveineuse, des échographies et à administrer d'autres traitements du même type;
- e) donner une formation aux soins obstétricaux à tous les personnels infirmiers;
- f) assurer un encadrement apportant le soutien requis.

5. Ces mesures devraient être complétées par une législation pertinente.

5.1 *Comment assurer une allocation et une utilisation appropriées des ressources afin de renforcer les services obstétricaux d'urgence. Mesures à prendre pour garantir la disponibilité des fournitures, des médicaments et du matériel essentiels, y compris du sang non contaminé.*

Il faudrait :

- a) élaborer, dans le contexte des réformes du secteur de la santé, une politique garantissant qu'une part des fonds mobilisés sera effectivement utilisée pour les services de santé maternelle;
- b) veiller à ce que les pouvoirs publics apportent des ressources correspondant aux ressources mobilisées par les communautés;
- c) renforcer les services de maternité du point de vue de la gestion des fonds;
- d) concevoir les services hospitaliers d'urgence autour des soins obstétricaux d'urgence;
- e) assurer des ensembles de soins d'urgence pour la prise en charge des principales complications de la grossesse et de l'accouchement.

5.2 *Éléments d'un plan de préparation et d'intervention en matière d'urgences obstétricales au niveau de la communauté.*

- a) mobilisation sociale comparable à celle des Journées nationales de vaccination (JNV);
- b) systèmes communautaires de financement tels des systèmes de mutuelle;
- c) organisation de services de transport d'urgence avec la participation de compagnies de transport locales;
- d) création de maternités d'attente à proximité des services de santé.

5.3 *Stratégies qui pourraient être adoptées pour renforcer le rôle de la communauté dans les efforts visant à faire en sorte que les femmes soient assistées par du personnel qualifié pendant l'accouchement*

- a) analyses des décès maternels au niveau des services de santé et de la communauté et à l'échelon national et rapports de ces analyses pour améliorer la qualité des soins et apporter une information en retour à tous les échelons;
- b) actions de sensibilisation afin d'améliorer l'attitude des agents de santé de manière à assurer des services à l'écoute des femmes – ce qui encouragera leur utilisation;

- c) participation de la communauté à la supervision des services de santé maternelle;
- d) aide et prise en charge par la communauté d'un plan de préparation aux urgences obstétricales comprenant des services de transport.

6. D'autres problèmes de portée générale ont été évoqués, notamment l'éducation des petites filles, la lutte contre la pauvreté et la prévention des conflits. Il a été souligné que la volonté politique et la participation de la communauté constituaient des conditions préalables indispensables au succès des programmes pour une maternité sans risque. Il faudra pour cela que les ministères et les professionnels de la santé mènent sans relâche une action de sensibilisation dans ce sens.